

Cinéma

Mélodie en sous-sol

Après une longue attente, le nouveau cinéma ouvre le 10 décembre.

Serez-vous sensibles à la convivialité de l'accueil, à la qualité de la climatisation ou à la disposition des sièges, autant de thèmes déclinés dans le journal municipal ces derniers mois pour nous tenir en haleine ? Ce qui est sûr, c'est que la dérive de ce projet risque de se faire sentir sur le budget de la Ville pendant quelques années.

Sous la pression (habitants, conseils de quartiers, associations dont *Palaiseau Autrement*), un groupe de travail avait été créé par la Municipalité. Il avait rédigé des propositions pour que le cinéma ne soit pas un simple établissement commercial mais pour que ses tarifs, sa programmation et son implication dans la Ville en fassent un véritable lieu culturel.

Quelques propositions ont été reprises dans le cahier des charges de l'exploitant : ce sont elles qui sont présentées dans le *Palaiseau Mag'* de novembre. Toutefois, la municipalité n'a jamais eu la volonté d'associer ce groupe au suivi du projet ni aux décisions importantes. C'est en assistant aux réunions du Conseil municipal, que l'on a pu découvrir :

- le choix de créer quatre salles alors que les cinémas des alentours ont réduit leur capacités (trois à Massy et deux à Orsay);
- la succession des procédures infructueuses avant de trouver un exploitant;
- un plan de financement intégrant des subventions pas encore confirmées;
- une augmentation des coûts du chantier (sans compter les aménagements extérieurs) et sa prolongation de huit mois;
- des tarifs diversifiés moins attractifs pour les familles qu'à Massy ou Orsay.

Les engagements d'impliquer les habitants à la vie du cinéma seront-ils tenus ? Passé la quinzaine inaugurale à prix cassés, le manque de rigueur, de clairvoyance et de transparence dans ce dossier risquent de faire dire aux Palaisiens que *La folie des grandeurs* les fera passer deux fois à la caisse : la première en achetant leur place et la seconde en payant leurs impôts locaux.



Derrière les écrans, l'immobilité du chantier n'est-elle qu'apparente ?



PALAISEAU AUTREMENT est une association de démocratie locale qui a pour but d'associer la population à la vie de la Ville et de son environnement dans tous les domaines, notamment la démocratie locale, la citoyenneté, la solidarité, le cadre de vie.

Pour que l'information municipale ne soit pas restreinte, nous diffusons ce journal, financé par les cotisations de nos adhérents. Nous avons la volonté d'y rapporter une

information vivante sur la vie de Palaiseau. Vous pouvez consulter nos orientations et prises de position sur www.palaiseau-autrement.org

Présidente : CHRISTINE MAUPAS. Vice-présidente : FRANÇOISE DOUBRE

Trésorier : JACQUES ESCARON. Secrétaire : IRÈNE ARDITI

Petit Palaisien n° 18 : rédigé et mis en pages par les adhérents.

Imprimerie : Avenue la com.

VEZ NOUS REJOINDRE

Nom Vous souhaitez :

Prénom être invité à nos réunions

Adresse nous aider (distributions, affichage)

..... adhérer à *Palaiseau Autrement* (cotisation : 30 €)

Téléphone www.palaiseau-autrement.org

E-mail Correspondance chez I. Arditi, 70 rue Léon-Bourgeois, 91120 Palaiseau



DOSSIER

Conseils de quartiers

La déception après onze mois d'attente

Aujourd'hui, tous les élus, de droite ou de gauche, affirment la nécessité d'organiser des Conseils de quartier. À Palaiseau, leur dernière réunion remonte à janvier 2007. Il aura fallu attendre octobre pour qu'ils soient « relancés » et près de deux mois supplémentaires pour les réunir.

L'expérience acquise dans la période 2001-2007, grâce à la pugnacité de *Palaiseau Autrement*, a permis d'installer des relations régulières entre les Conseils de quartier et la Municipalité dans le cadre d'une charte signée par tous. Tout n'était pas parfait, mais les échanges organisés avaient permis à chaque Conseil de se développer en affirmant ses spécificités.

Nous étions donc, comme de nombreux participants à la réunion publique du 17 octobre, en attente des propositions de la nouvelle équipe municipale. Après la tentative d'imposer la nomination d'un « citoyen-référent » qui deviendrait le « seul interlocuteur entre le quartier et la municipalité », largement rejetée par l'assistance, d'autres propositions ont refroidi les plus enthousiastes. Oui, le Conseil de quartier doit animer le quartier, contribuer aux échanges entre habitants d'origines et de milieux différents... mais doit-il pour autant se désintéresser des projets de l'ensemble de la Ville et, au-delà, de son environnement ? Oui, l'interlocuteur principal de chaque Conseil de quartier est la Municipalité, mais celle-ci doit agir pour que tous les organismes (RATP, direction de l'Équipement, Conseil général, CAPS, État, etc.) qui réalisent des projets sur la Ville et son environnement associent les habitants à leurs réflexions. Seuls quelques engagements nouveaux (un espace d'expression dans le *Palaiseau Mag'* et sur le site internet de la Ville) restent à être confirmés rapidement pour renouer la confiance nécessaire à l'exercice d'une réelle démocratie participative.

Le projet présenté n'est pas ambitieux. Il mérite pourtant de ne pas s'en désintéresser : participez aux réunions dans votre quartier en novembre et décembre.

Le Petit Palaisien

N° 18 - DÉCEMBRE 2008

Palaiseau Autrement a pour but d'associer la population à la vie de la Commune dans tous les domaines, notamment la démocratie locale, la citoyenneté, la solidarité, l'écologie et le cadre de vie

La ville est un espace qui se partage

ÉDITORIAL

En mars dernier, *Palaiseau Autrement* a décidé de ne pas se représenter aux élections municipales. Depuis, nous avons continué notre action avec les Palaisiens sur tous les sujets qui intéressent notre cité.

Aujourd'hui, la crise mondiale produit ses effets visibles avec l'augmentation du nombre de chômeurs ou de demandes de logement. La précarité s'accroît.

À Palaiseau, la municipalité peine à présenter ses projets et à affirmer sa volonté d'associer les habitants à ses réflexions. La communauté d'agglomération (CAPS) a de nouvelles responsabilités (transports, conservatoire, médiathèque). Son incapacité à les assumer augmente le mécontentement des usagers et risque de démotiver les personnels.

L'État, lui, a sorti ses bulldozers pour se consacrer à l'avenir du plateau de Saclay... méprisant les équilibres recherchés par l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement de la Région Ile-de-France et ignorant totalement les associations locales, les syndicats et les professionnels de l'enseignement et de la recherche. À tous ces échelons, la participation des citoyens doit être améliorée : aucun projet ne peut être satisfaisant s'il n'est pas élaboré en concertation, en prenant appui sur les connaissances, l'expérience et les besoins des habitants. Cela nécessite de la volonté, du temps, des méthodes, de l'information et du respect.

C'est une autre conception de la vie démocratique qu'il faut construire. Notre association, par son action militante et bénévole, y contribue : réunions mensuelles, diffusion de ce journal modernisé et site internet... Venez nous rejoindre !

www.palaiseau-autrement.org

ACTUALITÉS PALAISIENNES

www.palaiseau-autrement.org vous présente chaque mois l'actualité de notre ville et son environnement. Extraits de ces dernières semaines

10 juillet. Le Conseil municipal délègue l'aménagement du secteur Guy-Vinet pour réaliser 130 logements, deux commerces, deux salles associatives, un « caveau musical » et 80 places de stationnement.

11 juillet. « Plan Campus : le plateau de Saclay passe au rattrapage » : c'est ainsi que la presse a annoncé la candidature de 21 établissements scientifiques. Ce projet (estimé à quatre milliards d'euros) prévoit l'urbanisation de 260 hectares entre Polytechnique et le Moulon pour accueillir 50% d'étudiants et chercheurs supplémentaires d'ici à 2015.

28 août. Des travaux de la gare de Palaiseau, on retiendra une nouvelle forme architecturale choisie (sans concertation) par la RATP : solide (peut-être), fonctionnelle (nous l'espérons), mais, semble-t-il, ni esthétique ni intégrée dans les paysages existant.

29 août. Suite à l'enquête publique sur la révision du PLU, le commissaire enquêteur a formulé trois réserves et cinq recommandations, dont certaines répondent aux remarques émises par Palaiseau Autrement.

27 septembre. Que les travaux de construction du Site propre de transports en commun entraînent des nuisances et des difficultés, tout le monde en accepterait les effets si la protection, l'information et la gestion du chantier étaient améliorées.

3 octobre. La CAPS a embauché son nouveau directeur général des services, le quatrième en trois ans. Une instabilité qui inquiète pour un organisme employant 320 personnes et gérant un budget annuel de 48 millions d'euros.

Insertion par le travail La Ville montre-t-elle l'exemple ?

Grâce aux associations et entreprises d'insertion, les personnes en difficulté (demandeurs d'emploi de longue durée ou personnes n'ayant pas travaillé pour des raisons médicales ou familiales) peuvent accéder à l'emploi.

Dans notre région, plusieurs d'entre elles sont actives : VYME (voir encadré ci-contre), E-net (spécialisé dans le retraitement d'ordinateurs à Massy), Dynamique Emploi à Verrières...

À Palaiseau et à la CAPS, certains marchés publics prévoient une clause d'insertion sociale : ce dispositif, mis en place lors de la précédente mandature, oblige les entreprises répondant à un appel d'offres à faire effectuer une partie de leur travail (généralement 300 heures) par des personnes intégrées dans un dispositif d'insertion. Cette obligation doit être accompagnée (par exemple, en fixant des délais de réalisation compatibles avec la spécificité de ces entreprises) et contrôlée.

Un rapport annuel en Conseil municipal et au Conseil communautaire de l'agglomération sur l'application de cette clause d'insertion sociale permettrait de mesurer son efficacité.

Val d'Yvette-Multiservices (VYME) est une entreprise d'insertion. Son activité : le nettoyage, l'entretien d'espaces verts, les petits travaux de bâtiment. Ses clients : les gestionnaires de logements sociaux, les copropriétés et les particuliers. Sa particularité est d'employer une quinzaine de salariés en contrat d'insertion. Pendant deux ans, chaque salarié est encadré par un responsable de l'entreprise et accompagné par un travailleur social. Il acquiert une autonomie progressive. Cette entreprise s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire : salariés et bénévoles sont associés dans le pilotage de l'entreprise qui s'engage à respecter la Charte des entreprises d'insertion.
<http://www.vyme.com>



La pratique amateur de la musique et de la danse a-t-elle un avenir à Palaiseau ?



Peut-on concilier des aménagements indispensables avec le patrimoine existant ?

Vente des biens communaux Un besoin de transparence

Après deux décisions de vente, nous sommes nombreux à nous interroger sur les modalités de cession du patrimoine communal.

Juin : mise en vente du centre de vacances de Vaux-plage. Septembre : vente de deux appartements (rue de Paris et rue du Fort).

En deux séances, le Conseil municipal a décidé la vente de propriétés communales. La valeur des biens étant estimée par les services des Domaines et la vente approuvée par le Conseil municipal, le processus est légal. Mais cela ne suffit pas.

Une plus grande transparence est indispensable.

Le maire devrait :

- présenter au Conseil municipal et rendre public le descriptif des biens dont la vente est envisagée au cours de

l'année et, si besoin, les procédures et calendriers retenus ;

- donner la priorité aux bailleurs et gestionnaires de logements sociaux ;

- assurer une publicité suffisante et réunir une commission municipale chargée de prendre connaissance des offres et de faire, dans le respect des procédures choisies, une proposition soumise au vote du Conseil municipal.

Plus que jamais, la clarté est nécessaire. Plusieurs projets immobiliers maîtrisés par la CAPS ou la Ville sont lancés. Il est temps de définir des règles claires pour que l'équité des citoyens, les intérêts de la Ville et les objectifs de mixité sociale soient garantis.



Le vélo dans la ville : il faut en parler, mais quand trouvera-t-on des solutions concrètes ?

DEMAIN COMMENCE AUJOURD'HUI

• **Aménagement des quartiers du lycée et du Haut-Pileu.**

Associer les habitants à l'élaboration du projet était l'une de nos revendications lors du vote du PLU en juillet 2006. Depuis septembre, les réunions publiques et les ateliers d'urbanisme thématiques regroupent régulièrement une trentaine de participants. Leurs propositions seront-elles prises en compte ?

• **Bons de rentrée ou cadeau de Noël ?**

À Palaiseau, la campagne médiatique sur le pouvoir d'achat a porté ses fruits. Dans la précipitation, le Maire a proposé le doublement des bons de rentrée des écoliers, sans réelle analyse de leur utilisation. Pourquoi ne pas appliquer le quotient familial ? Ne faudrait-il pas élargir leur emploi aux activités éducatives (soutien scolaire, sport, musique, culture) ?

• **Opération d'intérêt national Massy-Saclay-Saint-Quentin.**

Après six mois de travail en secret, Christian Blanc, secrétaire d'État à la région Capitale, a communiqué aux élus son projet pour le plateau de Saclay : 35000 logements entre Polytechnique et le Moulon, le déménagement de l'université d'Orsay, un métro automatique reliant Versailles et Massy... Un projet démesuré qui sacrifie les terres agricoles sans répondre aux besoins de la recherche et du développement économique. Les associations n'ont pas été entendues, et les habitants ignorés.

• **Le prix de l'eau.**

Dans quelques jours, le syndicat de l'eau d'Ile-de-France (SDIF) choisira son mode de gestion pour les sept prochaines années. Dans toutes les communes qui ont repris ce service public en gestion directe, les prix ont diminué. Alors, gestion directe ou délégation à une entreprise privée ?